

COLLEVILLE-SUR-ORNE.

Colleville-sur-Orne, *Coldevilla, Collenvilla, Collavilla, Collevilla.*

L'église de Colleville avait autrefois des bas-côtés qui ont été supprimés; quatre arcades cintrées aujourd'hui bouchées, servaient à communiquer avec chacune des ailes. Cette nef romane peut dater de la fin du XI^e. siècle ou du XII^e. , mais la porte occidentale avec ses archivoltes ornées de tores et ses colonnes annelées, n'est vraisemblablement que du commencement du XIII^e.

Le chœur me paraît du XII^e. siècle; une arcade cintrée

(1) V. dépouillement des archives du Calvados par M. Léchaudé-d'Anisy, tom. 7 de la Société des antiq., p. 302.

garnie de zig-zags le sépare de la nef. Les voûtes de la première travée sont à plein-cintre ; le reste vers le chevet est d'une époque moins ancienne, et la forme de l'ogive y est prononcée. Il est probable que cette portion de voûte fut faite lorsqu'on ouvrit les arcades qui établissent une communication avec la chapelle accolée au chœur du côté du nord. Cette chapelle paraît du XIII^e. siècle, à en juger par les trois lancettes que l'on y voit au chevet, les colonnettes de l'intérieur, les voûtes et les caractères généraux de la construction. Des fenêtres ont été repercées dans le mur méridional du chœur, on y voit une porte romane avec archivoltes ornées de losanges et d'étoiles. Cette porte a dû être dans l'origine précédée d'un petit porche.

Les fenêtres primitives de la nef sont très-étroites et légèrement ogivales ; on les a repercées presque toutes du côté du sud, mais il en reste quelques-unes du côté du nord.

La tour latérale, au nord, est de deux époques ; romane dans sa partie inférieure (XII^e. siècle) jusqu'à une certaine hauteur ; du XV^e. siècle dans la partie supérieure où des contreforts sont appliqués sur les angles. Elle se termine comme quelques autres tours du littoral par une plate-forme garnie d'un parapet crenelé.

L'église de Colleville était sous l'invocation de St.-Vigor : la cure se divisait autrefois en deux parties qui ont été réunies en 1680, à charge de vicaire. L'abbaye de S^{te}-Trinité de Caen et le chapitre de la cathédrale avaient alternativement le patronage. La dîme se partageait en quinze portions ; le curé en avait quatre ; l'abbaye de S^{te}-Trinité de Caen, six par donation de Godefroy Lunez en date de l'année 1082 ; le chapitre deux, par donation de Guy, évêque de Bayeux à la date de 1259 ; l'évêque en avait une, le sépulcre une et le Val-Richer une. Sur le total de cette dîme, abstraction faite du lot du Val-Richer, on levait trois

maisons, savoir 72 boisseaux d'orge et 12 boisseaux de blé pour le curé, 36 boisseaux d'orge pour l'abbesse de S^{te}.-Trinité et 36 boisseaux d'orge pour le trésor de Colleville.

La chapelle de N.-D. *des Vœux* ou *des Cheveux*, dont j'ai parlé, et qui est accolée au chœur, n'avait jamais été possédée par aucun titulaire. Ses biens valant sept à huit cents livres de rente étaient regardés comme biens de charité, et ce revenu, qui égalait celui du trésor, était administré par un échevin. Après l'acquittement des frais de décoration et d'entretien et des autres charges, le reste était employé en œuvres charitables.

On a trouvé dans un buffet de chêne qui était dans cette chapelle une quantité assez considérable de vieux papiers ; j'y ai vu des baux par adjudication, des terres appartenant à cette chapelle et divers comptes. M. le curé a chez lui ces pièces que je n'ai pas eu le temps d'examiner. Je l'ai prié de les conserver.